

BULLETIN D'ADHESION 2022



Association des artisans et commerçants de Saint Denis en Val

Avec cette adhésion, vous participez à la vie de notre village. Des manifestations sont régulièrement organisées et vous ferez partie des annonceurs qui participent à l'événement.

En 2022 :

**Nouveau logo, nouveau site internet où un espace vous est réservé
pour que vous puissiez présenter votre activité**

Vous pouvez effectuer votre règlement à l'association en plusieurs fois, par contre vous devez donner l'intégralité de votre cotisation en mentionnant, au dos des chèques, les dates d'encaissement désirées. Un reçu de cotisation vous sera retourné.

Vous pouvez déposer (ou envoyer) votre cotisation à l'une des adresses suivantes :

« **Institut MARY COHR** », Nadia Bergeron / 78 rue des Ecoles - Saint Denis en Val

« **Boutique CARACOL** », Nanda Mengelle / 75 rue de Saint Denis - Saint Denis en Val

« **Axeo Services** », Frédéric Baudron / 22 rue du Roussillon - Saint Denis en Val

Je vous remercie

Nadia BERGERON

Présidente de l'association

Partie à compléter et à retourner avec votre règlement

Nom de l'entreprise :

Statut :

Nom et prénom du dirigeant :

Adresse :

Code postal + Ville :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

E-mail :

Adresse site Web / Facebook :

Je joins mon paiement par chèque : en 1 fois en 2 fois en 3 fois

Cachet et signature :

Tarifs de la cotisation 2022

Commerçants : 220€ - Artisans : 120€ - Micro entrepreneur : 80€ - Marché : 30€